

Communiqué de presse : annonce d'un acompte sur dividende
Information réglementée au sens de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007

bpost annonce le paiement d'un acompte sur dividende de 0,93 euros brut par action

Le bénéfice net après impôt de bpost S.A. sur la période de 10 mois close le 31 octobre 2013 s'élevait à € 200,7 millions. Comme précédemment annoncé, bpost paiera un acompte sur dividende de 186,0 millions d'euros, soit 0,93 euros brut par action.

Le 7 novembre 2013, le Conseil d'Administration a confirmé son intention de payer un acompte sur dividende à concurrence de 85 % de la somme (i) du bénéfice net après impôt de bpost S.A. sur la période des dix premiers mois close le 31 octobre 2013 et (ii) d'un montant de € 17,6 millions compensant une charge fiscale exceptionnelle préalable à la cotation de la Société. Compte tenu du bénéfice net après impôt de bpost S.A. et du résultat du calcul ci-dessus, le Conseil d'Administration a approuvé aujourd'hui le paiement d'un acompte sur dividende de 186,0 millions d'euros, soit 0,93 euros brut par action.

Dividende intérimaire	
bpost S.A. bénéfice net après impôt jan. à oct. 2013 (BGAAP) (1)	€ 200.654.004,35
Compensation pour charge fiscale exceptionnelle (2)	€ 17.552.522,19
Montant total de base : (1)+(2)	€ 218.206.526,54
Montant théorique du dividende : ((1)+(2)) x 85 %	€ 185.475.547,56
Paiement du dividende, € brut par action	€ 0,93
Paiement du dividende, € brut	€ 186.000.877,92

L'agent payeur désigné par bpost pour effectuer le paiement de l'acompte sur dividende est Euroclear Belgium.

Le calendrier applicable au paiement de l'acompte sur dividende est le suivant :

- Date ex-dividende : 9 décembre 2013
- Date d'enregistrement : 11 décembre 2013
- Date de paiement : 12 décembre 2013



Communiqué de presse
Bruxelles, 4 décembre 2013 – 18 h (CET)

Communiqué de presse : annonce d'un acompte sur dividende
Information réglementée au sens de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007

Le 7 novembre 2013, le Conseil d'Administration a également confirmé son intention d'approuver le paiement d'un dividende final correspondant à 85 % du bénéfice net de bpost S.A. pour les deux derniers mois de 2013. Les résultats de l'année 2013 seront communiqués le 26 mars 2014 après la clôture des marchés. La décision quant au montant du dividende final sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires le 14 mai 2014.

Le calendrier applicable au paiement du dividende final est le suivant :

- Date ex-dividende : 19 mai 2014
- Date d'enregistrement : 21 mai 2014
- Date de paiement : 22 mai 2014

Johnny Thijs, CEO, a déclaré : « *Je suis heureux que nous puissions rétribuer nos actionnaires pour la première fois depuis notre récente introduction en Bourse cette année et je suis convaincu que le paiement de ce premier dividende renforcera la confiance des investisseurs dans bpost.* »

Informations complémentaires

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.bpost.be/ir

Pour plus d'information :

Presse

Piet Van Speybroeck

M. +32 477 68 47 12 | T. +32 2 276 2185

piet.vanspeybroeck@bpost.be

Investisseurs

Paul Vanwambeke

T. +32 2 276 2822

www.bpost.be/ir

investor.relations@bpost.be